

Comment attribuer une habilitation selon l'usage de Via Trajectoire par l'utilisateur ?

A l'intention des référents structure

Par défaut, je peux :

- Mettre à jour les données de la structure
- Gérer les habilitations : créer, prolonger ou supprimer
- Mettre à jour l'offre de soins
- Créer ou mettre à jour des comptes utilisateurs)
- Mettre à jour les données guichet unique
- Consulter les statistiques receveur Grand Âge

MS - Référent Structure

Administration

- Mettre à jour les données structure
- Gérer les habilitations
- Mettre à jour l'offre de soins
- Gérer les utilisateurs
- Mettre à jour les données guichet unique

Observatoire

- Consulter les statistiques receveur Grand Age

L'ensemble des profils est modulable : Pour chaque profil, les droits sont paramétrés par défaut. Il est possible de **cocher/décocher** certains droits, et d'en **modifier le niveau d'accès** : Anonyme - Lecture - Écriture (*menu déroulant*).

Ce que je veux faire

Mon profil VT MS

- ✓ Lire une demande et formuler une réponse au demandeur

Profil Direction

Droits Grand Age - Receveur

- Accéder aux demandes reçues Répondre
- Accéder au volet autonomie

Observatoire

- Consulter les statistiques Receveur Grand Age

- ✓ Lire une demande, donner un avis médical

Profil Médecin Coordonnateur

Droits Grand Age - Receveur

- Accéder aux demandes reçues Lecture
- Accéder au volet autonomie
- Valider la charge de travail en soins
- Accéder aux informations médicales Valider

Observatoire

- Consulter les statistiques Receveur Grand Age

- ✓ Lire une demande d'hébergement et évaluer la charge en soins

Profil IDE Coordonnateur

Droits Grand Age - Receveur

- Accéder aux demandes reçues Lecture
- Accéder au volet autonomie
- Valider la charge de travail en soins
- Accéder aux informations médicales Lecture

Observatoire

- Consulter les statistiques Receveur Grand Age

BON À SAVOIR

- Je peux identifier d'autres Référents Structure tel qu'il est préconisé. J'assure ainsi la gestion des comptes utilisateurs de l'établissement en cas d'absence.
- Je ne peux mettre à jour mes propres habilitations et la durée de mes habilitations. Seul un autre référent structure peut intervenir sur la gestion de mes droits.
- Je peux habilitier plusieurs utilisateurs en même temps pour gagner du temps.
- Je peux attribuer plusieurs habilitations à un même utilisateur

Je suis vigilant sur les accès ouverts aux professionnels notamment sur **ceux ayant quitté mon établissement**. Si les droits sont maintenus, le professionnel ne faisant plus partie de la structure a toujours accès aux données sensibles des personnes. Il est important de se mettre en conformité avec le [Règlement Général de Protection des Données](#).